

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD ou *GDPR*), entrera en vigueur le 25 mai 2018. Nous vous proposons un accompagnement complet avec trois offres :

## *Découvrir et comprendre*

### 01 FORMATION

Présentation, sensibilisation au nouveau règlement. Identification des acteurs

## *S'adapter*

### 02 MISE EN CONFORMITÉ

Audit, Cartographie des données et des traitements, Plan d'action et de révision

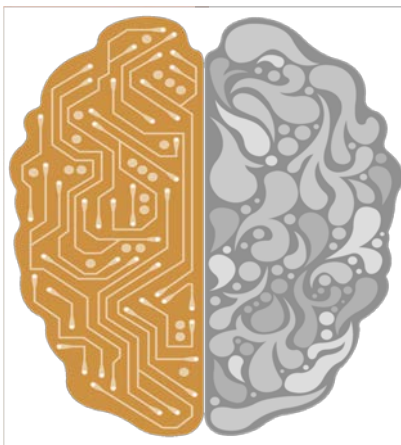
## *Appliquer et mettre œuvre*

### 03 ACCOMPAGNEMENT OU PRISE EN CHARGE

Accompagnement du DPO ou mission de DPO externalisée. Mise en œuvre au quotidien des nouvelles obligations

## **Netsystem DIGITAL**

- Traitement des données
- Analyse des systèmes
- Mise en œuvre des outils
- Sécurité informatique



## **Data Accountability Services**

- Sensibilisation des directions, formation des équipes
- Qualification des données et des traitements
- Mise en conformité
- Définition des obligations, analyse des risques